"Le président Macky Sall ne touchera pas une virgule sur la loi sur la parité sur les listes électorales", a-t-il dit lors du vote de la loi pour le report des élections législatives.

Les députés ont adopté à la majorité la loi portant renouvellement du mandat des députés issus des élections législatives du 3 juin 2007 le 1-er juillet 2012.

Selon Mbaye Ndiaye le gouvernement va se " conformer à la loi" adoptée par l'Assemblée nationale.

Source: allAfrica